



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre le racisme

Question écrite n° 2545

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'application du plan national d'action contre le racisme et l'antisémitisme, adopté par le Gouvernement le 15 février 2012. Il le prie de bien vouloir lui en indiquer l'état d'avancement.

Texte de la réponse

Le plan national d'action contre le racisme et l'antisémitisme a été approuvé par le précédent Gouvernement le 15 février 2012 pour la période 2012-2014. Un Délégué Interministériel nommé en application du plan national a d'ores et déjà ouvert un certain nombre de chantiers tels que le renforcement de la lutte contre la haine raciale sur Internet ou l'amélioration de la formation des agents publics. Le Premier Ministre a annoncé le 10 septembre dernier à l'occasion de l'inauguration du camp des Milles la prochaine réunion d'un comité interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Cette instance qui ne s'est pas réunie depuis 2009 permettra d'enrichir le plan du 15 février dernier notamment en matière d'éducation et de prévention mais aussi de clarifier la stratégie d'action.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2545

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 août 2012](#), page 4669

Réponse publiée au JO le : [16 octobre 2012](#), page 5754